



L'ONF, ACTEUR
DE LA GESTION DURABLE
BILAN 2016

DIRECTION TERRITORIALE MIDI-MÉDITERRANÉE



Office National des Forêts

L'ONF MIDI-MÉDITERRANÉE

En 2016, l'ONF s'est adapté à la nouvelle organisation des régions. Dans le sud de la France cela s'est traduit par la création d'une Direction territoriale Midi-Méditerranée qui couvre deux régions administratives : la région Occitanie et la région Provence-Alpes-Côte d'Azur.



L'ONF DANS CES DEUX RÉGIONS, C'EST

- **1,34 millions d'hectares** de forêts publiques gérées, soit **28 %** des surfaces de métropole,
- **95,7 %** des forêts publiques (en surface) dotées d'un plan de gestion durable (l'aménagement forestier)
- **86 500 hectares** d'aménagements forestiers réalisés (186 dossiers), soit 33 % de la production nationale de métropole
- **1,2 millions m³** de bois récolté pour la filière bois
- **13,6 millions** d'euros de ventes de bois domaniaux
- **15,3 millions** d'euros de recettes en études et travaux
- **21,2 millions** d'euros de recettes pour des missions d'intérêt général (MIG)

LA FORÊT ET LES ESPACES NATURELS EN CHIFFRES

DIRECTION TERRITORIALE MIDI-MÉDITERRANÉE - BILAN 2016

CHIFFRES CLÉS

	Région Occitanie		Région Provence-Alpes Côte d'Azur	Direction territoriale Midi Méditerranée
	Midi-Pyrénées	Languedoc-Roussillon		
SUPERFICIES FORESTIÈRES GÉRÉES EN HA	287 420	354 554	698 885	1 340 859
Forêts domaniales y compris forêts militaires	128 929	166 172	259 576	554 677
Forêts des collectivités et autres forêts relevant du régime forestier	158 491	188 382	439 309	786 182
Surface forestière TOTAL	1 377 000	1 262 000	1 544 000	4 183 000
% surfaces forêts gérées	21 %	28 %	45 %	32 %
VOLUMES DE BOIS VENDUS EN M³ COMMERCIAUX	364 943	470 951	348 934	1 184 828
Forêts domaniales	147 931	284 072	148 611	580 614
Forêts des collectivités et autres forêts relevant du régime forestier	217 012	186 879	200 323	604 214
CHIFFRE D'AFFAIRES 2016 en K€	16 761	23 169	31 331	71 261
Produits du domaine (bois, chasse, concessions, écotourisme...)	6 719	9 062	6 390	22 171
Activités conventionnelles (yc MIG)	6 588	10 447	19 643	36 678
Gestion des forêts communales (dont Frais de Garderie et contribution Ha)	2 034	861	3 224	6 119
Autres recettes (yc reprises de provision et production immobilisée)	1 420	2 799	2 074	6 293
EFFECTIF (en équivalent temps plein)	352		1 283	1 635
Fonctionnaires + contractuels	273		739	1 012
Ouvriers forestiers	73		488	561
Emplois aidés	6		56	62

L'AMÉNAGEMENT FORESTIER

UN OUTIL CLÉ POUR LA GESTION DURABLE DES FORÊTS

En 2016, 187 documents d'aménagements forestiers ont été produits couvrant **86 491 ha** de forêts.

	Région Occitanie				Provence-Alpes Côte d'Azur	
	Midi-Pyrénées		Languedoc-Roussillon		Forêts domaniales	Forêts communales
	Forêts domaniales	Forêts communales	Forêts domaniales	Forêts communales		
Nombre de forêts aménagées	4	61	5	58	10	49
Surfaces (en ha)	3 458	11 616	14 908	12 998	13 255	30 257

L'effort important d'aménagement engagé ces cinq dernières années, dans les deux régions, s'est poursuivi en 2016 de façon à atteindre à la fin 2016, un taux de forêts aménagées de **93 %** en forêts communales et de **99,5 %** en forêts domaniales.

L'objectif est d'atteindre un taux d'aménagement de 100 % pour les forêts domaniales en 2017 et de 98 % pour les forêts communales d'ici fin 2020.



APPROVISIONNER LA FILIÈRE BOIS

En 2016, l'ONF a mis sur le marché plus de 1,6 millions de m³ de bois. Cependant, seulement 1,2 millions de m³ ont trouvé preneur. Cet écart s'explique par un marché de la construction difficile en 2016 et un marché du bois énergie en peine suite aux hivers doux.

L'ONF a cependant progressé dans la démarche de contractualisation avec les entreprises de transformation. Près de 146 000 m³ commerciaux ont ainsi été commercialisés sous contrat avec plus de 30 entreprises de transformations.



Cette démarche devrait s'accélérer pour donner à tous les acteurs de la filière la visibilité dont ils ont besoin pour investir.

Innover pour récolter le bois en zone de montagne

Dans les Alpes comme dans les Pyrénées, l'exploitation des bois est difficile en raison des fortes pentes. L'ONF en 2016 a engagé des démarches innovantes pour valoriser les peuplements de montagne.

- Dans les Hautes-Pyrénées, l'ONF a aidé une entreprise d'exploitation à investir dans des machines très performantes (abatteuse et porteur) adaptées aux fortes pentes, en lui garantissant un volume de 15 000 m³ par an minimum pendant 3 ans.
- Dans les Alpes-Maritimes, la technique du débardage par câble a permis de désenclaver une forêt de la Vésubie. Un chantier hors norme avec trois lignes de câbles qui permettront d'exploiter 20 000 m³ de résineux sur quatre ans.



VOLUMES VENDUS ET DÉLIVRÉS en m³ commerciaux

		Moyenne 2010/2014	2015	2016
PACA	Forêt domaniale	129 161	147 267	148 611
PACA	Forêt communale	192 414	194 567	200 323
Languedoc-Roussillon	Forêt domaniale	322 814	293 582	284 072
Languedoc-Roussillon	Forêt communale	181 163	172 532	186 879
Midi-Pyrénées	Forêt domaniale	163 087	166 011	147 931
Midi-Pyrénées	Forêt communale	263 101	275 630	217 012
TOTAL		1 251 740	1 249 589	1 184 828

PROTÉGER LA BIODIVERSITÉ

Les régions Occitanie et Provence-Alpes-Côte d'Azur recèlent une très grande diversité biologique. Les enjeux environnementaux y sont donc particulièrement importants pour l'ONF qui participe activement à la stratégie nationale pour la biodiversité et au réseau Natura 2000*.

De nombreux espaces de protection renforcée

- 66 réserves biologiques existantes ou en cours de création s'étendent sur 26 713 ha de forêts publiques
- 47 % des forêts domaniales et 28 % des forêts communales sont en site Natura 2000
- 6 Parcs nationaux sur les 7 métropolitains sont situés sur le territoire de la direction territoriale Midi-Méditerranée
- 70 000 ha de forêts domaniales et communales sont en sites classés
- 53 spécialistes des réseaux naturalistes de l'ONF consacrent 1 790 jours par an à collecter des données de terrain qui alimentent les bases de données naturalistes.
- Un laboratoire national d'entomologie forestière à Quillan, dans l'Aude.



Guide de la flore du littoral sableux méditerranéen

Une équipe menée par l'Office national des forêts, associant l'EID Méditerranée, le Conservatoire botanique méditerranéen, le Parc naturel de Camargue a réuni dans ce guide la plupart des plantes du littoral, de la Camargue au Roussillon. Utilisable par tous, cet ouvrage, richement illustré, a pour vocation d'aider à la découverte du milieu naturel, mais aussi à sa gestion et à sa conservation.



*Natura 2000 : Réseau européen de sites naturels et semi-naturels à grande valeur patrimoniale, en raison de leur faune et de leur flore spécifique.

PRÉVENIR LES RISQUES NATURELS

Les deux régions Occitanie et Provence-Alpes-Côte d'Azur sont soumises à des risques naturels élevés, notamment les risques d'incendie de forêts et les risques d'avalanches et de crues torrentielles en montagne. La direction territoriale Midi-Méditerranée intervient fortement dans la prévention de ces risques à travers deux missions d'intérêt général nationales : Restauration des Terrains en Montagne (RTM) et Défense des Forêts Contre l'Incendie (DFCI).

- **Les services de Défense des Forêts Contre l'Incendie (DFCI) interviennent**

- > En matière de prévention des incendies (entretien des équipements, surveillance)
- > En matière de contrôle de l'application de la réglementation sur les obligations légales de débroussaillage.

En 2016, l'ONF s'est fortement mobilisé sur le front des incendies, avec près de 12 000 ha sinistrés par environ 1 650 incendies. Les dispositifs de surveillance et d'alerte ont été renforcés : 2 850 jours de patrouilles de surveillance, d'information et de contrôle et près de 14 000 jours de patrouilles de surveillance et de première intervention.



- **Les services Restauration des Terrains en Montagne (RTM) ont pour mission**

- > d'entretenir les 9 000 ouvrages RTM en forêt domaniale (en 2016 : 3 050 ouvrages contrôlés et 2,7 millions d'euros de travaux mis en œuvre),
- > d'alimenter la base de données de l'Observatoire des risques en montagne,
- > d'apporter un appui technique aux préfets, services de l'État et collectivités,
- > de réaliser des expertises et missions d'ingénierie, principalement pour le compte des collectivités.



Entretien/rénovation d'un barrage de correction torrentielle en maçonnerie (Riou Bourdoux - 04)

ACCUEILLIR LE PUBLIC EN FORÊT

L'ONF répond aux attentes diversifiées des publics, promeneurs, cavaliers, cyclistes... en facilitant l'accès aux espaces naturels, en orientant et en sensibilisant à la protection de l'environnement.

- **150** millions de visites par an, sur l'ensemble des deux régions
- **800** manifestations sportives de pleine nature, dont 400 en Provence-Alpes-Côte d'Azur
- Un réseau permanent de paysagistes, juristes, animateurs nature et spécialistes du développement territorial, culturel et touristiques
- Un observatoire de la fréquentation en forêt, pour la région PACA, dans le cadre duquel 3 partenariats ont été signés en 2016 avec l'Université d'Avignon, le futur Parc naturel régional de la Ste Baume et le Syndicat de l'Esterel.
- **1 million d'€** investis en forêt en 2016, dans des équipements d'accueil (création et entretien).

Les schémas d'accueil du public en forêt. Un instrument de gestion de la fréquentation en forêt qui propose une stratégie d'accueil de la forêt. Il réunit l'ensemble des acteurs concernés par un massif et permet de définir de manière partenariale les aménagements, les entretiens, l'animation et la communication permettant de valoriser et d'intégrer cette gestion.

Aujourd'hui, six schémas d'accueils réalisés ou en cours de l'être : Boscodon (Hautes-Alpes) Esterel (Var), Ste Baume (Var), Castillon (Bouches-du-Rhône), Régalon-Luberon (Vaucluse) et Canigou (Pyrénées-Orientales).

La surveillance des forêts

Afin de répondre aux enjeux importants de protection, et pour concilier l'accueil du public et la préservation de l'environnement, l'ONF mène une activité de surveillance et de police importante sur le territoire des deux régions. En 2016 : 2 460 timbres-amendes (TA) et constats d'infractions (PJ1) ont été délivrés, soit plus de 60 % du contentieux pénal forestier de métropole.



PRESTATIONS DE SERVICES

UNE OFFRE PERFORMANTE AU SERVICE DE NOMBREUX PARTENAIRES

L'ONF propose des services dans différents domaines : travaux en forêt, évaluation et prévention des risques naturels, qualité des paysages, réhabilitation de sites, gestion de l'eau, développement des loisirs nature...

Collectivités territoriales, entreprises ou services de l'État... En 2016, plus de 2 000 clients ont fait appel à l'ONF en Occitanie et en Provence-Alpes-Côte d'Azur pour réaliser des prestations de services en matière de travaux forestiers, de prévention des risques, de protection des milieux naturels, de gestion de l'eau ou encore de développement de loisirs nature.

Quelques réalisations en 2016

Provence-Alpes-Côte d'Azur

Sentier paysager et pédagogique de la carrière des Grands Caous à Saint-Raphaël (Var)

L'ONF a réalisé de nombreuses prestations pour le groupe Eiffage sur ce site d'exploitation de porphyre bleu : un suivi écologique sur 5 ans, une consultation pour la création de 4 milieux écologiques à réhabiliter, des travaux de débroussaillage et de reverdissement par projection de semis (graines herbacées) et enfin, la création d'un sentier pédagogique dont la première tranche de 450 mètres a été inaugurée en novembre 2016. Les aménagements d'accueil du public (garde-corps, panneaux pupitres, tables, bancs...) ont été réalisés par l'atelier bois ONF de Provence.



Midi-Pyrénées

Travaux d'abattage et d'élagage d'arbres

Ville de Colomiers - Haute-Garonne

L'ONF intervient depuis 5 ans auprès de la ville de Colomiers, qui nous a renouvelé sa confiance en 2016 avec un nouveau marché sur 4 ans pour des travaux d'abattage et d'élagage (taille d'entretien et travail sur les houppiers, taille d'adaptation et taille sur les charpentières et protection des plaies de taille). Une vigilance particulière est apportée à la mise en œuvre de mesures prophylactiques contre le chancre coloré. Des travaux de dessouchage sont également réalisés, avec l'arasement des souches par rognage ou grignotage et remblaiement des excavations. Enfin, une valorisation des produits de coupe est favorisée par nos services, avec l'évacuation des bois et broyats en direction des chaufferies bois de l'agglomération.





Confortement de talus artificiels existants

Languedoc-Roussillon

Le Cordon dunaire de l'Espiguette, dans le Gard.

Un aménagement s'appuyant sur les formations naturelles et anthropiques existantes.

À l'Espiguette, dans le Gard, un ouvrage de protection de la submersion marine a été réalisé dans une approche de gestion intégrée. En retrait de la ligne du rivage, ce cordon relie différents tronçons de dunes et de pistes créés ou rehaussés, sur une distance de 13 km. L'ONF a assuré une part importante de la maîtrise d'œuvre en traitant les volets réglementaires (mise en conformité vis à vis de nombreux statuts de protection), l'insertion environnementale et paysagère de l'ouvrage et en jouant le rôle d'ensemblier entre les services de l'État.



Surélévation de la piste



UNE ORGANISATION TERRITORIALE

POUR RÉPONDRE AUX AMBITIONS DES RÉGIONS

En cohérence avec le territoire des deux régions, Occitanie et Provence-Alpes-Côte-d'Azur, la nouvelle direction territoriale Midi-Méditerranée regroupe 19 départements. Elle est composée de :

- 10 agences territoriales (départementales ou interdépartementales)
- Une agence travaux
- Une agence études,
- Deux agences Restauration des Terrains en Montagne (Pyrénées et Alpes-du-Sud)
- Une agence de Défense de la Forêt Contre l'Incendie (DFCI)
- Les services de la direction territoriale, en particuliers : ressources humaines, finances, commercialisation des bois et services, informatique et systèmes d'information, juridique, développement technique, recherche et développement, pépinière de Cadarache.

Pour un total d'environ 1 600 personnes



CONTACTS

DIRECTION TERRITORIALE MIDI-MÉDITERRANÉE

dt.midi-mediterranee@onf.fr

Site d'Aix-en-Provence

46, avenue Paul Cézanne – CS 80411 – 13098 Aix-en-Provence Cedex 2 – Tél. : 04 42 17 57 00

Site de Montpellier

505, rue de la Croix Verte – CS 74208 – 34094 Montpellier Cedex 5 – Tél. : 04 67 04 66 99

Site de Toulouse

23 bis boulevard Bonrepos – 31000 Toulouse – Tél. : 05 62 73 55 00

Agence territoriale Lozère

5, avenue de Mirandol
48000 Mende
Tél. : 04 66 65 63 00 – Fax : 04 66 49 12 52
ag.lozere@onf.fr

Agence territoriale Alpes-de-Haute-Provence

1, allée des Fontainiers – 04000 Digne-les-Bains
Tél. : 04 92 31 28 66 – Fax : 04 92 32 49 11
ag.alpes-de-haute-provence@onf.fr

Agence territoriale Hautes-Alpes

5, rue des Silos – CS 36003
05007 Gap Cedex
Tél. : 04 92 53 87 17 – Fax : 04 92 53 19 60
ag.hautes-alpes@onf.fr

Agence territoriale Bouches-du-Rhône – Vaucluse

46, avenue Paul Cézanne – CS 80411
13098 Aix-en-Provence Cedex 02
Tél. : 04 42 17 57 00 – Fax : 04 42 23 37 29
ag.bouches-du-rhone-vaucluse@onf.fr

Agence territoriale Aude – Pyrénées-Orientales

61, avenue Georges Guille – CS 20055
11890 Carcassonne Cedex 09
Tél. : 04 68 11 40 00 – Fax : 04 68 11 40 12
ag.aude-po@onf.fr

Agence territoriale Hérault – Gard

505, rue de la Croix Verte – Parc Euromédecine
CS 74208 – 34094 Montpellier Cedex 5
Tél. : 04 67 04 66 99 – Fax : 04 67 04 66 88
ag.herault-gard@onf.fr

Agence territoriale Alpes-Maritimes – Var

62, route de Grenoble – Immeuble Apollo
Nice leader – BP 3260
06205 Nice Cedex 3
Tél. : 04 93 18 51 51 – Fax : 04 93 18 97 47
ag.alpes-maritimes-var@onf.fr

Agence territoriale Aveyron – Lot – Tarn – Tarn-et-Garonne

5, rue Christian d'Espi
81100 Castres
Tél. : 05 63 62 12 60 – Fax : 05 63 51 01 47

Agence territoriale Ariège Haute-Garonne – Gers

9, rue du Lieutenant Paul Delpech – BP 20085
09007 Foix Cedex
Tél. : 05 34 09 82 00 – Fax : 05 34 09 82 01
ag.foix@onf.fr

Agence territoriale Hautes-Pyrénées

Centre Kennedy – Rue Jean Loup Chrétien
BP 1312
65013 Tarbes Cedex 09
Tél. : 05 62 44 20 40 – Fax : 05 62 44 20 30
ag.tarbes@onf.fr

Agence travaux Midi-Méditerranée

505, rue de la Croix Verte
Parc Euromédecine-B.P74208
34094 Montpellier Cedex 5
Tél. : 04 67 04 66 99 – Fax 04 99 77 29 25
ag-travaux.mediterranee@onf.fr

Agence études Midi-Méditerranée

505, rue de la Croix Verte
Parc Euromédecine – CS 74208
34094 Montpellier Cedex 5
Tél. : 04 67 04 37 58

Agence RTM Alpes du Sud

7, rue Monseigneur Meirieu
04000 Digne-les-Bains
Tél. : 04 92 32 62 00 – Fax : 04 92 32 62 01
rta.digne@onf.fr

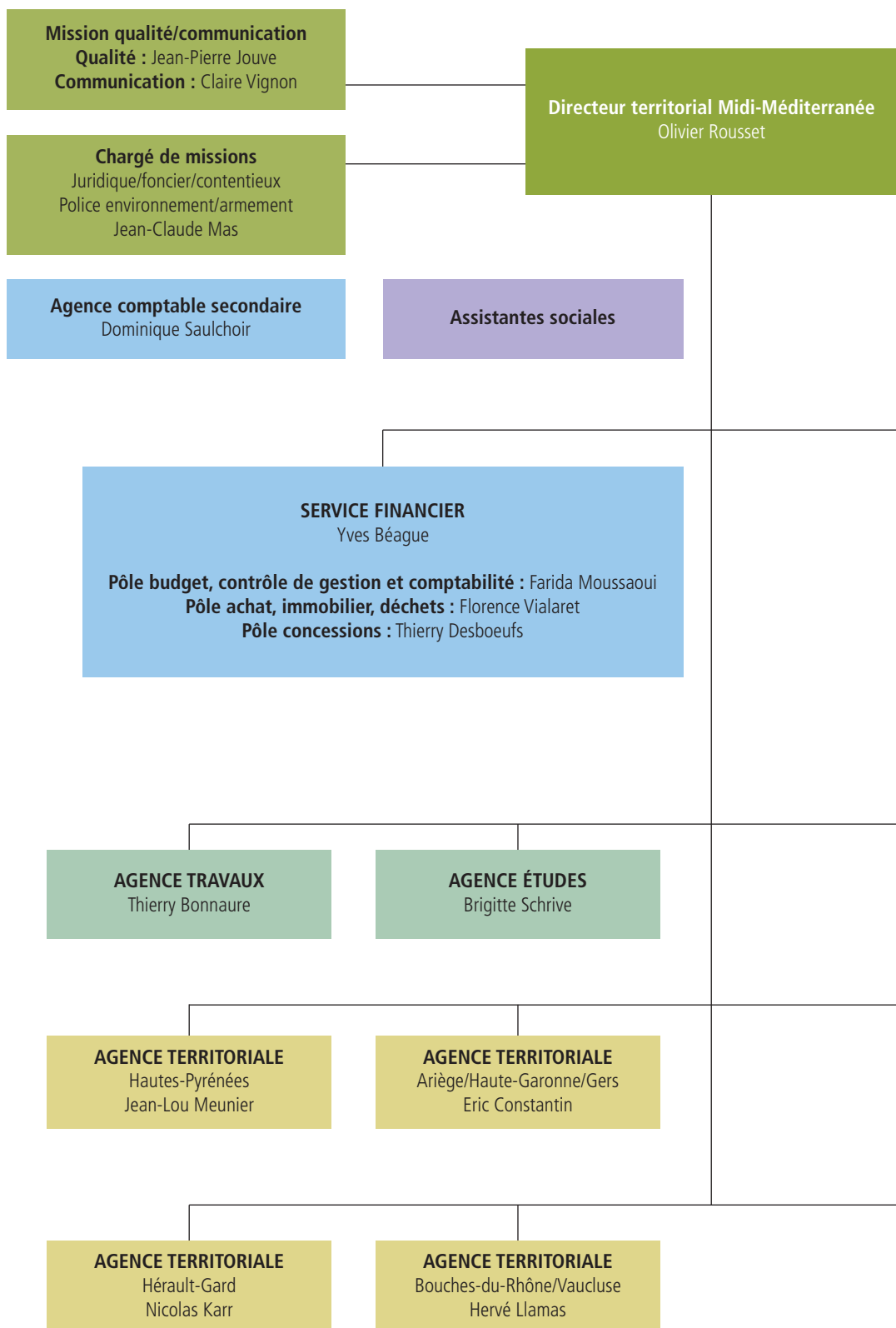
Agence RTM Pyrénées

262, Route de Landorthe
31800 Saint-Gaudens
Tél. : 05 62 00 80 23
rta.pyrenees@onf.fr

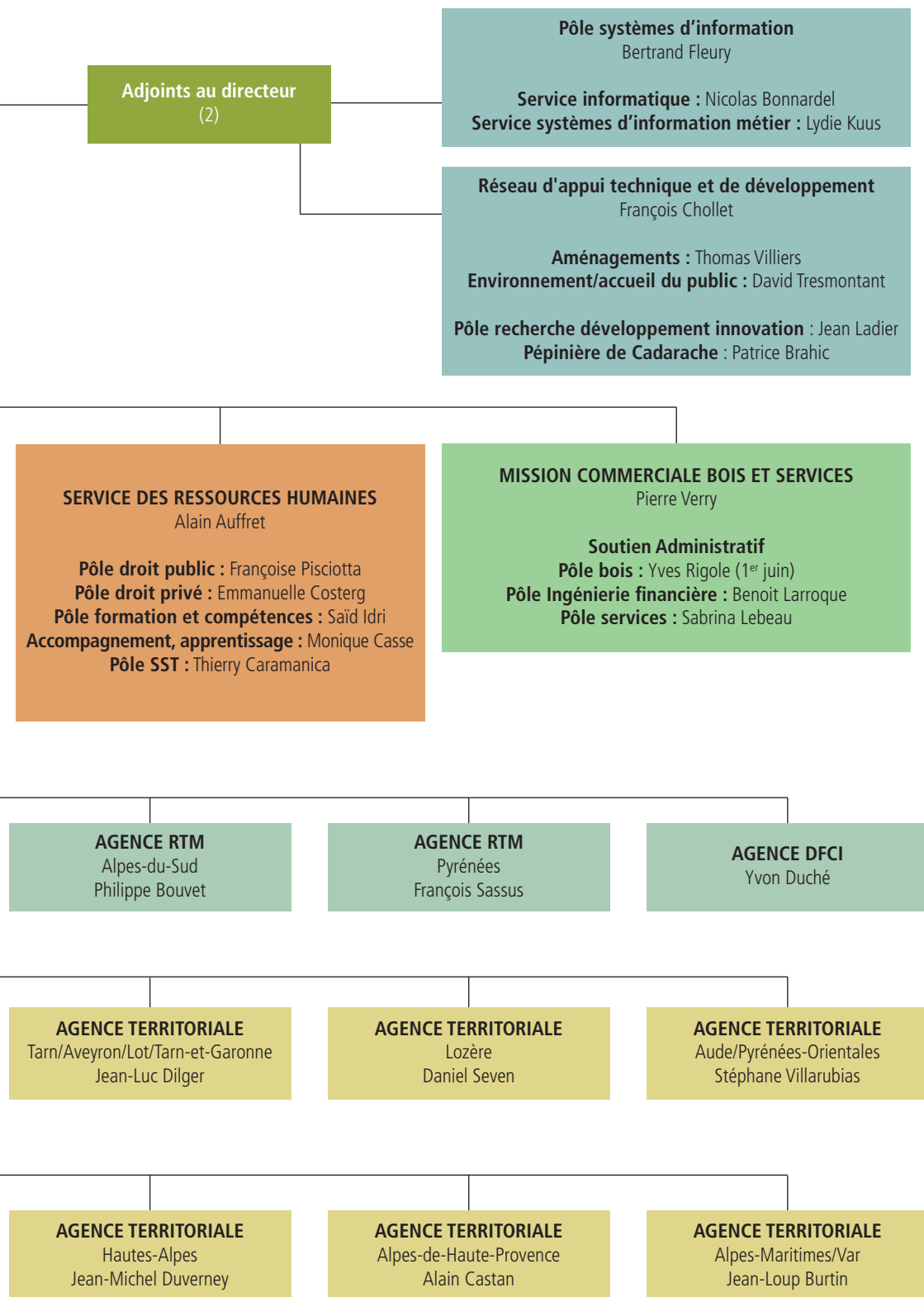
Défense des Forêts Contre les Incendies

46, avenue Paul Cézanne – CS 80411
13098 Aix en Provence Cedex 02
Tél. : 04 42 17 57 67 – Fax : 04 42 21 91 59

ORGANIGRAMME SIMPLIFIÉ DE LA DIRECTION TERRITORIALE MIDI- AU 1^{er} MARS 2017



MÉDITERRANÉE





Direction territoriale Midi-Méditerranée

46, avenue Paul Cézanne - CS 80411

13097 Aix-en-Provence cedex 2

Mars 2017

Photos © ONF

Directeur de la publication : Olivier Rousset, directeur territorial

Directrice de la rédaction : Claire Vignon

Réalisation et impression : Imprimerie ONF Fontainebleau



www.onf.fr